

Par l'honorable M. Grant,—De James King.

Par l'honorable M. Scott,—Du Très-Révérend B. B. Usher, évêque, et autres, de l'église réformiste épiscopale en Canada.

Par l'honorable M. Macdonald,—D'Edward Wilson, D.D., et autres,—du premier synode de l'église réformiste épiscopale du Canada.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

D'Alexander Manning, et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Chemin de fer du Lac au Rocher, Souris et Brandon."

De A. R. Boswell et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Médecine Hat."

De Benjamin Webster Folger, et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie d'assurance et d'aide mutuelle de Kingston, (à responsabilité limitée)."

De Hiram A. Calvin, et autres, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie Calvin, (à responsabilité limitée)."

De la compagnie de terres et de bien-fonds de la Saskatchewan (à responsabilité limitée) demandant un acte l'autorisant à réduire son capital, et pour d'autres objets.

De la Banque Union du Bas-Canada; demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital et à changer son nom en celui de "La Banque Union du Canada."

Du conseil de comté du comté d'Hastings; demandant qu'il ne soit passé aucune loi sur la faillite.

De la compagnie de colonisation des terres fédérales (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser tout actionnaire de la compagnie à renoncer à ses actions en recevant en échange des terres ou autres propriétés de la compagnie, et pour d'autres objets.

De Thomas C. Scoble et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et de navigation de Portage-la-Prairie au Lac des Bois."

De George P. Fauvel, maire, et autres, de la Malbaie, dans le district de Gaspé; demandant qu'il soit accordé une prime fixe aux pêcheurs qui font la pêche, soit en bâtiments, soit en bateaux.

De la Compagnie du Pont de la Grande Ile de Niagara; demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever ses travaux.

De la compagnie de Pont du Sud du Canada; demandant qu'il soit passé un acte qui prolonge le délai dans lequel elle doit achever ses travaux.

Du baron Girolamo Cosentini, de la cité de Sherbrooke, province de Québec; demandant un acte de naturalisation.